

Cote du document: EB 2018/LOT/P.16
Date: 1^{er} novembre 2018
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Rapport du Président

Proposition de prêt et don à la République du Libéria pour le Projet d'élargissement de l'arboriculture-II

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Jakob Tuborgh

Chargé de programme de pays
Division Afrique de l'Ouest et du Centre
téléphone: +39 06 5459 2469
courriel: j.tuborgh@ifad.org

Roberto Longo

Spécialiste technique supérieur
Organisations paysannes et marchés
Division production durable, marchés et institutions
téléphone: +39 06 5459 2002
courriel: r.longo@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre McGrenra

Chef
de l'Unité des organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb@ifad.org

Pour: **Approbation**

Table des matières

Sigles et acronymes	ii
Carte du pays indiquant les zones d'intervention du FIDA	iii
Résumé du financement	iv
Recommandation pour approbation	2
I. Contexte stratégique et justification	2
A. Contexte national, développement et pauvreté en milieu rural	2
B. Justification et alignement sur les priorités du gouvernement et sur le COSOP axé sur les résultats	3
II. Description du projet	3
A. Zone d'intervention et groupe cible	3
B. Objectif de développement du projet	3
C. Composantes	4
III. Exécution du projet	4
A. Approche	4
B. Cadre organisationnel.	5
C. Planification, suivi-évaluation, apprentissage et gestion des savoirs	5
D. Gestion financière, passation des marchés et gouvernance	6
E. Supervision	6
IV. Coût, financement et avantages du projet	7
A. Coût du projet	7
B. Financement du projet	8
C. Résumé des avantages et analyse économique	8
D. Durabilité	9
E. Identification et atténuation des risques	9
V. Considérations d'ordre institutionnel	10
A. Respect des politiques du FIDA	10
B. Alignement et harmonisation	10
C. Innovations et reproduction à plus grande échelle	10
D. Participation à l'élaboration des politiques	11
VI. Instruments et pouvoirs juridiques	11
VII. Recommandation	11
Appendices	
I. Negotiated financing agreement	1
II. Logical framework	8

Sigles et acronymes

CARI	Institut central de recherche agricole
S&E	Suivi-évaluation
STCRSP	Projet de relance de l'arboriculture dans les petites exploitations
TCEP	Projet d'élargissement de l'arboriculture
UEP	Unité d'exécution du projet

Carte du pays indiquant les zones d'intervention du FIDA

République du Libéria

Projet d'élargissement de l'arboriculture-II (TCEP-II)

Rapport du Président



Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

Carte établie par le FIDA; 10/10/2018

République du Libéria

Projet d'élargissement de l'arboriculture-II (TCEP-II)

Résumé du financement

Institution initiatrice:	FIDA
Emprunteur:	République du Libéria
Organisme d'exécution:	Ministère de l'agriculture
Coût total du projet:	47,6 millions d'USD
Montant du prêt du FIDA:	11,9 millions d'USD
Montant du don du FIDA:	11,9 millions d'USD
Conditions du prêt du FIDA:	Particulièrement favorables: délai de remboursement de 40 ans, y compris un différé d'amortissement de 10 ans, avec une commission de service de 0,75% l'an
Déficit de financement:	16,2 millions d'USD
Contribution de l'emprunteur:	2,5 millions d'USD
Contribution des bénéficiaires:	1,8 million d'USD
Contribution du secteur privé:	3,4 millions d'USD
Institution chargée de la préévaluation:	FIDA

Recommandation pour approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative à la proposition de financement en faveur de la République du Libéria pour le Projet d'élargissement de l'arboriculture-II (TCEP-II), telle qu'elle figure au paragraphe 44.

Proposition de prêt et don à la République du Libéria pour le Projet d'élargissement de l'arboriculture-II (TCEP-II)

I. Contexte stratégique et justification

A. Contexte national, développement et pauvreté en milieu rural

1. Bien que le Libéria connaisse une évolution socioéconomique positive depuis la fin de la guerre civile en 2003, il demeure un pays à faible revenu et à déficit vivrier, et son économie reste peu diversifiée. Après la fin de la guerre, le pays a enregistré une croissance de son produit intérieur brut réel, qui a atteint 8,9% en 2012 et a légèrement diminué à 8,1% en 2013. En 2014 et 2015, l'épidémie du virus Ébola a paralysé la croissance économique et le taux de croissance du PIB a chuté considérablement, ne commençant à se redresser qu'en 2017 avec une croissance de 2,5%. La croissance prévue pour 2018 est de 3%¹.
2. En 2016, la population du Libéria était estimée à 4,6 millions d'habitants, avec un taux de croissance annuel de 2,6%. En termes de développement humain, le Programme des Nations Unies pour le développement a classé le Libéria à la 177^e place sur 188 pays en 2015, avec un score de 0,427. En 2016, environ 54% de la population vivait en dessous du seuil de pauvreté (46% vivant dans des zones rurales). La population du pays est extrêmement jeune: environ 90% des libériens ont moins de 35 ans.
3. Une évaluation de la sécurité alimentaire en situation d'urgence, réalisée en 2015 par le Programme alimentaire mondial (PAM)², a révélé que 16% des ménages se trouvent en situation d'insécurité alimentaire, parmi lesquels 2% sont en situation d'insécurité grave. Toutes les régions ne se sont pas égales sur le plan de l'insécurité alimentaire. Dans le comté de Lofa, où le projet sera mis en œuvre, 11,3% des ménages ont signalé se trouver en situation d'insécurité alimentaire modérée à grave.
4. L'agriculture représente le principal moyen de subsistance de plus de 60% de la population du Libéria. Historiquement, les cultures arboricoles ont toujours été l'une des principales sources d'emploi du pays et font partie intégrante du tissu social et de l'économie. Cependant, le secteur arboricole a été ravagé durant les guerres civiles et de nombreux exploitants ont été contraints de quitter leurs terres. Les exploitations et les plantations abandonnées ont été envahies par la végétation forestière, et les structures d'appui connexes ont été endommagées ou détruites. Les filières commerciales ont disparu et les exportations ont été quasiment réduites à néant. Ces dernières années, davantage d'investissements ont été engagés pour réhabiliter les petites exploitations de cacao et renforcer les coopératives. La

¹ <http://country.eiu.com/liberia> (2018).

² PAM: "Évaluation de la sécurité alimentaire en situation d'urgence au Libéria" (2015).

production de cacao reste réduite: environ 38 000 agriculteurs travaillent dans cette filière, dont 30% dans le comté de Lofa, et leurs exploitations couvrent une superficie moyenne de 1 à 3 hectares³. Le secteur devrait se développer à mesure que les agriculteurs remettent en état et réhabilitent les exploitations, et de plus en plus de jeunes sont attirés par le sous-secteur du cacao qui devient une culture de rente lucrative.

B. Justification et alignement sur les priorités du gouvernement et sur le COSOP axé sur les résultats

5. Le projet est conforme au Programme gouvernemental pour la prospérité et le développement en faveur des pauvres, dans lequel le secteur agricole est mis en avant et où sont identifiées sept filières prioritaires, dont la filière du cacao. Ce programme souligne la nécessité d'améliorer la coordination des politiques, la recherche agricole et le système de vulgarisation afin de soutenir les petits exploitants agricoles et les indépendants, qui sont des thèmes que le TCEP II devra également examiner.
6. La note de stratégie de pays actuelle relative au Libéria (2017-2019) contient deux objectifs stratégiques: i) l'amélioration de l'accès au financement, aux intrants, aux compétences et aux marchés pour les petits exploitants; et ii) l'amélioration des capacités organisationnelles des petits exploitants et de leur accès aux services de vulgarisation du Ministère de l'agriculture. Le projet est aligné sur la note de stratégie de pays, car il cherche à améliorer l'accès des petits exploitants agricoles aux intrants, au renforcement des capacités, aux marchés et aux services de vulgarisation.

II. Description du projet

A. Zone d'intervention et groupe cible

7. Bien que le TCEP II cible le comté de Lofa, il sera étroitement lié aux activités déployées dans le comté de Nimba étant donné: i) l'importance de la culture du cacao dans cette région ; ii) la complémentarité de TCEP II avec d'autres projets mis en œuvre dans le comté de Nimba, y compris son projet jumeau TCEP I; et iii) les avantages potentiels liés à l'amélioration des routes et des pistes. D'autres domaines pourront être ciblés au cours de l'exécution si leur potentiel productif est démontré et si les critères de ciblage sont respectés.
8. Ce projet profitera à la fois aux producteurs de cacao et aux autres acteurs de la filière, comme les fournisseurs d'intrants et les intermédiaires⁴. Dix mille petits producteurs de cacao profiteront des avantages de ce projet grâce à une approche d'autociblage complétée par des outils permettant de s'assurer que les bénéficiaires répondent aux critères de ciblage du projet. Des membres de groupes *kuu* (groupes de travail traditionnels à assise communautaire), des jeunes et des femmes tireront notamment parti de ce projet. Le TCEP II ciblera également les coopératives qui ont été renforcées grâce au Projet de relance de l'arboriculture dans les petites exploitations (STCRSP), financé par le FIDA et récemment achevé, d'autres groupements de producteurs de cacao ainsi que d'éventuels intermédiaires.

B. Objectif de développement du projet

9. L'objectif du TCEP II sera d'accroître les revenus et d'améliorer les moyens d'existence des petits exploitants de cacao ruraux pauvres dans le comté de Lofa. L'objectif de développement du projet est d'améliorer les revenus et la capacité

³ Plateforme pour la gestion des risques agricoles, "Rapport d'évaluation des risques agricoles au Libéria" (2017).

⁴ Les intermédiaires sont des acteurs de la filière qui achètent des produits aux producteurs et les mettent sur le marché ou créent de la valeur ajoutée par la transformation, le tri, le classement et l'ensachage. Il s'agit notamment d'acheteurs, de coopératives ou de sociétés.

d'adaptation aux changements climatiques des petits producteurs de cacao dans le comté de Lofa.

C. Composantes

10. Le projet comprendra les composantes suivantes:
11. **Composante 1:** Régénération des plantations de cacao. L'effet escompté de la composante 1 est l'augmentation de la quantité et de la qualité du cacao vendu par les petits exploitants. La composante 1 comprend cinq sous-composantes: 1.1 – la remise en état des plantations existantes et la création de nouvelles plantations de cacao; 1.2 – l'amélioration de la manutention et de la qualité après récolte; 1.3 – l'appui aux jardins dotés de collections de matériel génétique; 1.4 – la création d'activités de subsistance alternatives (diversification des cultures par le biais de la culture intercalaire dans les plantations existantes afin d'assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la gestion de l'ombre et la création de revenus, ainsi que dans les nouvelles plantations avant que les cacaoyers arrivent à maturité); et 1.5 – la mise en place d'activités de transformation des déchets de cacao en tant que source de revenu alternative.
12. **Composante 2:** Remise en état et entretien des routes. L'effet escompté de la composante 2 sera une amélioration de l'accès aux marchés ainsi qu'une meilleure résistance face aux changements climatiques. Elle est divisée en deux sous-composantes: 2.1 – la construction, réhabilitation et protection des routes contre les aléas climatiques; et 2.2 – l'entretien des routes.
13. **Composante 3:** Prestation de services pour le développement de la filière. L'effet escompté de la composante 3 sera une amélioration de l'organisation et de la performance de la filière. Un ensemble d'activités concomitantes sera mis en œuvre dans ce but selon les sous-composantes suivantes: 3.1 – appui aux organisations paysannes (y compris la création de plateformes commerciales pour les acteurs de la filière); 3.2 – amélioration des liens avec les marchés par la construction d'entrepôts à humidité contrôlée pour stocker les fèves de cacao pendant la saison humide lorsque les routes ne sont pas praticables; 3.3 – soutien au développement et à la diffusion des services de vulgarisation; 3.4– stockage à sec; et 3.5 – appui à l'exécution de la stratégie du gouvernement concernant la réduction des émissions causées par le déboisement et la dégradation des forêts, et la promotion de la conservation, la gestion durable des forêts et l'amélioration du stockage de carbone dans les forêts.
14. **Composante 4:** Coordination, gestion, suivi-évaluation (S&E) et politique du projet. En utilisant l'approche programme-pays, le TCEP II adoptera une stratégie similaire à celle du TCEP I, ce qui garantira une planification, une exécution, un S&E ainsi qu'une gestion des connaissances efficaces et efficientes, tout en tenant compte de la résilience aux changements climatiques et environnementaux. En outre, la composante 4 portera sur la participation à l'élaboration des politiques, encouragera des activités en faveur de l'égalité des sexes et de l'inclusion sociale et fera progresser le dialogue pour la création d'un fonds d'entretien routier fonctionnel.

III. Exécution du projet

A. Approche

15. Comme pour le TCEP I, le ministère de l'Agriculture sera responsable de l'exécution du TCEP II. Le même comité national de pilotage orientera la stratégie du projet, supervisera la planification, examinera les progrès et assurera les liens entre les

intervenants. L'exécution, la gestion et le S&E du TCPE II relèveront de l'unité d'exécution du projet (UEP), sous la supervision de l'unité de gestion du projet qui a été créée au sein du ministère pour coordonner les projets financés par les donateurs. Les besoins en personnel du TCEP II seront harmonisés avec ceux du TCEP I selon l'approche programme-pays. Une UEP dont les fonctions seront similaires à celles du STCRSP sera établie dans le comté de Lofa, mais elle disposera de ressources humaines et matérielles accrues afin de coordonner la mobilisation de groupes *kuu*, de fermes-écoles et de groupes paysans, et de faciliter la participation des membres de la communauté et des intermédiaires. Grâce à une plateforme multipartite et aux efforts d'un spécialiste de la filière, des mémorandums d'accord seront signés avec des entités et des coopératives du secteur privé afin de garantir l'accès aux marchés et aux services. L'Institut central de recherche agricole (CARI) sera chargé d'accroître l'offre en matériel végétal amélioré.

B. Cadre organisationnel

16. Un comité de pilotage du projet sera mis sur pied pour établir la stratégie du projet, superviser sa planification, mesurer les progrès accomplis et évaluer ses effets. Il favorisera également l'établissement de liens avec des projets connexes, les services publics et des intervenants de la filière. L'unité de gestion du projet basée à Monrovia assurera le secrétariat du comité de pilotage du projet, et sera responsable de l'administration et de la gestion globale. L'UEP nationale, qui sera basée au ministère de l'Agriculture à Voinjama et qui disposera de suffisamment de personnel et de l'équipement approprié, favorisera l'établissement de liens locaux, fournira un appui technique et une aide au suivi, et sera en contact avec ses homologues du TCEP I dans le comté de Nimba.
17. L'UEP basé à Monrovia coordonnera les activités dans le comté de Lofa avec celles du comté de Nimba, afin que les deux comtés puissent accéder à des services similaires et acquérir conjointement des semences, du matériel et d'autres intrants, créant ainsi des économies d'échelle par des achats en gros ou des accords d'achat échelonnés afin d'éviter de surcharger les fournisseurs.
18. Le TCEP II est conforme au Programme gouvernemental pour la prospérité et le développement en faveur des pauvres, dans lequel le gouvernement reconnaît le potentiel du secteur agricole en termes de création d'emplois et de moyens d'existence durables, notamment par le biais du développement de filières.

C. Planification, suivi-évaluation, apprentissage et gestion des savoirs

19. Le suivi et l'évaluation seront réalisés par une équipe d'agents qualifiés, et exécutés conformément aux directives élaborées pour le TCEP I. Les cibles du cadre logique guideront le rythme d'exécution du projet.
20. La préparation du plan de travail et du budget annuel (PTBA) sera un exercice participatif auquel prendront part l'UEP du comté ainsi que des collaborateurs de l'UEP centrale basée à Monrovia, les collectivités locales décentralisées, d'autres parties prenantes et des partenaires d'exécution. L'UEP centrale jouera un rôle clé dans la consolidation du PTBA et veillera à ce que les indicateurs du projet soient correctement intégrés et assortis d'objectifs clairs.
21. Le TCEP II établira un plan de gestion des savoirs, y compris une stratégie et un plan de communication, qui déterminera les types de produits de gestion des savoirs à élaborer en fonction du public visé. La priorité sera de tirer des enseignements et d'accumuler les meilleures pratiques grâce à la collecte, le

partage et la diffusion d'informations sur des filières de cacao ciblées, le développement organisationnel et la commercialisation du cacao.

22. Ces services relatifs aux savoirs seront adaptés aux besoins des bénéficiaires. Leur contenu s'adressera aux femmes et aux jeunes, et tous les services viseront ces utilisateurs. À cette fin, la stratégie d'apprentissage et de gestion des savoirs du projet permettra de recueillir et de diffuser des informations à différents niveaux afin: i) d'instaurer la confiance et favoriser les liens entre les partenaires; ii) de gérer et partager l'information, les connaissances et les expériences; iii) d'améliorer l'efficacité et l'efficience du secteur privé en termes de valeur ajoutée et d'innovation; iv) de mener des analyses qui peuvent fournir des éléments factuels dans le cadre de la concertation sur les politiques; v) de mettre en place les conditions nécessaires en ce qui concerne la reproduction, la transposition à grande échelle et la durabilité.

D. Gestion financière, passation des marchés et gouvernance

23. Le risque inhérent est considéré comme élevé. Par conséquent, le projet suivra, pour l'essentiel, les mêmes dispositions de gestion financière autonome que celles définies pour les projets du FIDA en cours, ce qui permettra de réduire le risque à un niveau modéré. Les modalités de gestion financière comprendront: i) la nomination d'un contrôleur financier et d'un comptable qualifiés; ii) le suivi de toutes les opérations comptables du programme à l'aide d'un logiciel personnalisé conforme aux principes de comptabilité de caisse des Normes comptables internationales pour le secteur public; iii) un compte désigné en dollars des États-Unis pour le financement du FIDA à la Banque centrale du Libéria (les fonds FIDA ne se mélangeront pas à d'autres fonds); iv) le versement des fonds du FIDA sur la base de demandes de retrait dûment certifiées, conformément aux procédures du FIDA en la matière; v) la préparation de rapports financiers périodiques établis par l'UEP sous des formes convenues avec le FIDA. En outre, les états financiers consolidés seront vérifiés chaque année par un commissaire aux comptes indépendant, conformément aux Normes internationales d'audit et aux exigences du FIDA en matière d'audit. Le rapport d'audit, assorti d'une lettre de recommandations, sera soumis au FIDA dans les six mois suivant la fin de chaque exercice. Les opérations financières quotidiennes seront détaillées dans la section pertinente du manuel d'exécution du programme.
24. Le FIDA applique une politique de tolérance zéro à l'égard des pratiques frauduleuses ou des actes de corruption, de collusion ou de coercition commis dans le cadre de projets financés par des prêts ou des dons. La politique de lutte contre la corruption et les procédures de lancement d'alerte mises en place par le FIDA seront incluses dans le manuel d'exécution du projet.

E. Supervision

25. Le FIDA supervisera directement le projet. La supervision ne sera pas conçue comme une inspection ou une évaluation générale mais plutôt comme l'occasion d'évaluer les progrès accomplis et les enseignements à tirer conjointement avec l'équipe d'exécution, et de réfléchir aux moyens d'améliorer l'exécution et l'impact. Un spécialiste en gestion financière participera à des missions de supervision au moins une fois par an afin de fournir un appui à l'exécution et de surveiller les risques d'ordre fiduciaire.

IV. Coût, financement et avantages du projet

A. Coût du projet

26. Le projet est divisé en quatre composantes, dont la coordination et la gestion du projet, pour un coût de base de 42,6 millions d'USD; le montant total s'élève à 47,6 millions d'USD sur une période de six ans, en comptant les taxes et les provisions pour aléas. La composante 2 (remise en état et entretien des routes) représente la plus grosse enveloppe budgétaire (22,3 millions d'USD), soit 47% du coût total, suivie par la composante 1 (régénération des plantations de cacao) pour un coût de 14,4 millions d'USD (30% du coût total). Les prestations de services pour le développement de la filière (composante 3), qui s'élèvent à 2,6 millions d'USD, représentent la plus petite part du budget. La coordination du projet, la gestion, le S&E et l'élaboration des politiques sont estimés à 8,4 millions d'USD, soit 18% du coût total.

Tableau 1
Coût du projet par composante et source de financement
 (En milliers d'USD)

Composante	Prêt du FIDA		Don du FIDA		Secteur privé		Bénéficiaires		Emprunteur/ contrepartie		Déficit de financement, climat inclus		Total	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
1. Régénération des plantations de cacao	3 558	24,7	3 558	24,7	3252	22,6	1 660	11,5	741	5,1	1 628	11,3	14 396	30,2
2. Remise en état et entretien des routes	4 206	18,9	4 206	18,9	-	-	123	0,6	1 333	6,0	12 395	55,7	22 263	46,7
3. Prestation de services pour le développement de la filière	140	5,4	140	5,4	129	5,0	-	-	21	0,8	2 144	83,2	2 575	5,4
4. Coordination du projet, gestion, S&E et politiques	4 009	47,7	4 009	47,7	-	-	-	-	392	4,7	-	-	8 410	17,7
Total	11 913	25,0	11 913	25,0	3 381	7,1	1 783	3,7	2 487	5,2	16 167	33,9	47 644	100

B. Financement du projet

27. Le TCEP II sera financé par le FIDA, le Gouvernement du Libéria, des partenaires du secteur privé, des agriculteurs participants et des cofinanceurs. En tant que principal bailleur de fonds, le FIDA contribuera à hauteur de 23,8 millions d'USD, couvrant 50% du coût total de l'ensemble des composantes. Des partenaires du secteur privé contribueront à hauteur d'environ 3,4 millions d'USD. Le gouvernement prendra en charge les droits et taxes sur les biens importés, et la taxe sur la valeur ajoutée à concurrence de 2,5 millions d'USD (5,2% du coût total). La contribution des bénéficiaires est estimée à 1,8 million (3,8% du coût total). Le déficit de financement de 16,2 millions d'USD inclut 7 millions dédiés à l'adaptation aux changements climatiques et à l'atténuation de leurs effets. Il convient de noter que le TCEP II absorbera la totalité des 23,8 millions d'USD alloués au Libéria au titre de FIDA10 par le biais du Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) sous la forme d'un don de 50% et d'un prêt à des conditions particulièrement favorables de 50%. Des possibilités de cofinancement seront explorées afin de combler le déficit de financement de 16,2 millions d'USD. Dans l'éventualité où il serait impossible d'obtenir le cofinancement nécessaire pour combler cet écart, le financement serait assuré grâce à la prochaine allocation versée au pays au titre du SAFP.

Tableau 2

Coût du projet par catégorie de dépenses et par source de financement (En milliers d'USD)

Catégorie de dépenses	Prêt du FIDA		Don du FIDA		Déficit de financement, climat inclus		Secteur privé		Bénéficiaires		Emprunteur/contrepartie		Total
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	
I. Dépenses d'investissement													
A. Travaux	4 206	19,2	4 206	19,2	12 020	54,9	-	-	123	0,6	1 333	6,1	21 888
B. Équipement et matériel	416	46,5	416	46,5	-	-	-	-	-	-	63	7,0	895
C. Consultants	582	46,5	582	46,5	-	-	-	-	-	-	88	7,0	1 252
D. Formation	1 680	18,0	1 680	18,0	2 750	29,3	1 146	12,2	1 660	17,7	454	4,8	9 370
E. Ateliers	1 422	31,9	1 422	31,9	1 397	31,4	-	-	-	-	214	4,8	4 455
F. Services	1 235	25,2	1 235	25,2	-	-	2 235	45,5	-	-	202	4,1	4 907
Total dépenses d'investissement	9 541	22,3	9 541	22,3	16 167	21,4	3 381	7,9	1 783	4,2	2 354	5,5	42 767
II. Dépenses récurrentes													
A. Salaires et indemnités	1 490	50,0	1 490	50,0	-	-	-	-	-	-	-	-	2 980
B. Dépenses de fonctionnement	882	46,5	882	46,5	-	-	-	-	-	-	133	7,0	1 897
Total dépenses récurrentes	2 372	48,7	2 372	48,7	-	-	-	-	-	-	133	2,7	4 877
Total	11 913	25,0	11 913	25,0	16 167	33,9	3 381	7,1	1 783	3,7	2 487	5,2	47 644

C. Résumé des avantages et analyse économique

28. Le TCEP II profitera à 10 000 petits producteurs de cacao ainsi qu'à 5 000 autres personnes grâce à l'amélioration des routes et des services de la filière. Si l'on considère qu'un ménage compte en moyenne 4,289 membres dans la zone couverte par le projet, le nombre total de bénéficiaires s'élèvera à 64 200 personnes. En outre, 5 000 personnes supplémentaires bénéficieront de meilleures routes, de liens plus étroits entre les coopératives et les marchés, de la disponibilité d'un matériel végétal amélioré, et de meilleurs systèmes d'approvisionnement en intrants.

29. La composante 1 devrait entraîner une augmentation de la production, de la commercialisation et des exportations de cacao, sous l'effet des mesures suivantes: i) la régénération de plantations abandonnées; ii) la plantation de nouveaux cacaoyers; iii) la hausse des rendements des petites exploitations; iv) la hausse des prix à la ferme; v) l'amélioration de la qualité du cacao grâce à un meilleur traitement après récolte et une meilleure commercialisation.
30. Parmi les avantages de la composante 2 (remise en état et entretien des routes), on peut citer un meilleur accès aux marchés, une réduction des délais et des coûts de transport jusqu'aux marchés locaux ainsi qu'une limitation des pertes après récolte dues à de mauvaises conditions de transport. La composante 3 (prestation de services pour le développement de la filière) contribuera à améliorer la prestation de services de qualité à destination des producteurs de cacao et garantira la durabilité grâce à l'amélioration des services de vulgarisation et de l'accès aux intrants et aux marchés.
31. Les résultats économiques du projet sont à la fois positifs et significatifs, avec un taux de rentabilité économique interne de 17% et une valeur actuelle nette des avantages supplémentaires d'un montant total de 15,2 millions d'USD sur 20 ans, contre un taux d'escompte social de 10%. L'analyse de sensibilité indique que les résultats sont imperméables à une réduction du taux d'adoption, mais sensibles à une réduction globale des avantages, à une augmentation des coûts et à des retards dans l'exécution.

D. Durabilité

32. Compte tenu du ciblage des plantations existantes et nouvelles, de la remise en état des routes existantes, des garanties contre le risque de déboisement indirect, des mesures visant à atténuer les risques environnementaux liés à l'utilisation de produits agrochimiques et de la surveillance étroite des conséquences négatives du point de vue social, il a été proposé de classer ce projet en catégorie B (risques socio-environnementaux modérés). Une note relative aux procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique a été préparée, indiquant que le risque climatique était modéré.

E. Identification et atténuation des risques

33. Les principaux risques du projet sont notamment les retards de démarrage, la faiblesse des structures de gouvernance et des capacités institutionnelles, et la vulnérabilité à la variabilité des prix du cacao. Quatorze mois s'étant écoulés entre la signature et la ratification de l'accord de financement pour le TCEP I sous le gouvernement précédent, un dialogue continu et axé sur les résultats avec le gouvernement concernant tous les aspects essentiels du projet sera engagé afin d'accélérer le démarrage du projet. De plus, la création d'un fonds de démarrage de 200 000 USD a été inclus dans l'accord de financement. Pour atténuer le risque de faiblesse de la gouvernance et des capacités, le TCEP II recrutera son personnel sur concours, harmonisera la dotation en personnel avec celle du programme de pays, appliquera les directives du FIDA relatives à la passation des marchés et renforcera les systèmes de formation et de contrôle en rapport avec la gestion financière. Pour atténuer le risque de variation des prix, le projet soutiendra l'investissement dans d'autres cultures vivrières afin d'assurer la sécurité alimentaire, la résistance aux changements climatiques et la régularité des flux de trésorerie.

V. Considérations d'ordre institutionnel

A. Respect des politiques du FIDA

34. La conception du TCEP II est pleinement conforme au Cadre stratégique du FIDA (2016-2025), accordant une priorité claire à l'autonomisation des ruraux pauvres pour leur permettre de se libérer de la pauvreté. Plus précisément, le TCEP II est conforme à l'objectif stratégique 1: renforcer les capacités productives des populations rurales pauvres; à l'objectif stratégique 2: accroître les avantages que les populations rurales pauvres tirent de leur intégration au marché; et à l'objectif stratégique 3: renforcer la viabilité environnementale et accroître la résilience au changement climatique des activités économiques des populations rurales pauvres.
35. En outre, le projet est conforme à la Politique du FIDA concernant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, car il encourage l'autonomisation économique des femmes des zones rurales afin qu'elles puissent participer sur un pied d'égalité à des activités économiques rentables dans la filière du cacao et en tirer bénéfice.
36. Le TCEP II est conforme à la Stratégie du FIDA pour le secteur privé: développement et partenariats, car il encourage la facilitation par le secteur public de partenariats public-privé-producteurs mutuellement profitables, auxquels participent des petits exploitants agricoles et des opérateurs privés en réponse à des débouchés commerciaux définis.

B. Alignement et harmonisation

37. Le projet proposé s'inscrit dans le cadre du Programme quinquennal pour la prospérité et le développement en faveur des pauvres du nouveau gouvernement, qui reconnaît l'importance: i) d'assurer une diversification économique inclusive et durable pour garantir la croissance ainsi qu'une transformation structurelle; ii) de permettre au secteur privé de jouer un rôle moteur; iii) de souligner le rôle central de l'agriculture dans la croissance. Afin de diversifier l'économie, le gouvernement a privilégié le secteur agricole et a identifié sept filières prioritaires à soutenir dans le cadre de ce Programme gouvernemental pour la prospérité et le développement en faveur des pauvres (2018-2022) : il s'agit des filières du riz, de l'huile de palme, de l'horticulture, du cacao, du caoutchouc, du manioc et de l'élevage de volailles et de porcs.

C. Innovations et reproduction à plus grande échelle

38. Le TCEP II reproduit à plus grande échelle le STCRSP, qui a pris fin récemment, et est complémentaire du TCEP I. Il existe d'autres possibilités de reproduction à plus grande échelle dans la "boucle du cacao", et le projet proposé est étroitement aligné sur les priorités gouvernementales et les interventions d'autres donateurs tels que la Banque mondiale. Parmi les perspectives de reproduction à plus grande échelle de ce projet se trouvent le recours aux groupes *kuu* et aux fermes-écoles, l'engagement des jeunes, la relance de l'arboriculture et le renforcement des capacités des coopératives partenaires. Les avantages présentés par une filière du cacao renforcée pourraient être transférés à d'autres filières de produits de base.
39. Par rapport aux projets antérieurs, les principales innovations contenues dans le TCEP II sont: i) une approche qui intègre la capacité d'adaptation aux changements climatiques et le renforcement des capacités institutionnelles; ii) l'accent mis sur la filière d'approvisionnement en nouveau matériel génétique cacaoyer ainsi que sur les activités post-récolte et la qualité du cacao; iii) l'intérêt porté à la prestation de services des coopératives à leurs membres; iv) l'association de mesures de

régénération et de replantation des plantations de cacao; v) la mise en place de mesures spécifiques d'inclusion des femmes et de promotion de leur accès aux avantages; vi) la mise en place d'une stratégie de développement des capacités à long terme pour les coopératives, parallèlement à un renforcement des capacités et à des activités d'audit institutionnels systématiques.

D. Participation à l'élaboration des politiques

40. Le projet proposé est conforme aux politiques nationales, y compris: i) au Programme gouvernemental pour la prospérité et le développement en faveur des pauvres (2018-2023); ii) au Projet révisé de Politique nationale d'aide du Libéria; iii) à la Stratégie nationale d'exportation du cacao (2014-2018); iv) à la Loi sur les droits fonciers; v) à la Loi sur l'Autorité de régulation du secteur des produits agricoles; et vi) au Programme d'action national d'adaptation au changement climatique. Grâce à son système de S&E, le projet permettra au gouvernement d'avoir des retours d'information sur l'exécution du projet et les enseignements tirés afin d'éclairer les politiques du secteur.

VI. Instruments et pouvoirs juridiques

41. Un accord de financement entre la République du Libéria et le FIDA constitue l'instrument juridique aux termes duquel le financement proposé sera consenti à l'emprunteur/au bénéficiaire. Une copie de l'accord de financement négocié sera distribuée lors de la session.
42. La République du Liberia est habilitée, en vertu de ses lois, à recevoir un financement du FIDA.
43. Je certifie que le financement proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA et aux Principes et critères applicables aux financements du FIDA.

VII. Recommandation

44. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le financement proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République de Libéria un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant de onze millions neuf cent treize mille dollars des États-Unis (11 913 000 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République du Libéria un don au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette d'un montant de onze millions neuf cent treize mille dollars des États-Unis (11 913 000 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Le Président
Gilbert F. Hougbo

Negotiated financing agreement

Negotiated financing agreement: "Tree Crops Extension Project II (TCEP II)" (Negotiations concluded on 2 October 2018)

Loan Number: _____

Grant Number: _____

Project Title: Tree Crops Extension Project II (TCEP II) ("the Project")

The Republic of Liberia ("the Borrower/Recipient")

and

The International Fund for Agricultural Development ("the Fund" or "IFAD")

(each a "Party" and both of them collectively "the Parties")

hereby agree as follows:

Section A

1. The following documents collectively form this Agreement: this document, the Project Description and Implementation Arrangements (Schedule 1) and the Allocation Table (Schedule 2) and the Special Covenants (Schedule 3).
2. The Fund's General Conditions for Agricultural Development Financing dated 29 April 2009, amended as of April 2014, and as may be amended hereafter from time to time ("the General Conditions") are annexed to this Agreement, and all provisions thereof shall apply to this Agreement. For the purposes of this Agreement the terms defined in the General Conditions shall have the meanings set forth therein.
3. The Fund shall provide a Loan ("the Loan") and a Grant ("the Grant") to the Borrower/Recipient (collectively the "Financing") which the Borrower/Recipient shall use to implement the Project in accordance with the terms and conditions of this Agreement.

Section B

1.
 - A. The amount of the Loan is eleven million nine hundred and thirteen thousand United States dollars (USD 11 913 000).
 - B. The amount of the Grant is eleven million nine hundred and thirteen thousand United States dollars (USD 11 913 000).
2. The Loan shall be free of interest but bear a service charge of three fourths of one per cent (0.75%) per annum payable semi-annually in the Loan Service Payment Currency, and shall have a maturity period of forty (40) years, including a grace period of ten (10) years starting from the date of approval of the Loan by the Fund's Executive Board.
3. The Loan Service Payment Currency shall be the United States dollar.
4. The first day of the applicable Fiscal Year shall be 1 July.

5. Payments of principal and service charge shall be payable on each 15 February and 15 August.
6. The Borrower/Recipient shall provide counterpart financing for the Project in the amount of two million four hundred and eighty six thousand United States dollars (USD 2 486 000) in the form of payment of taxes and duties and provision of office facilities.
7. There shall be one account designated to receive IFAD financing in advance (Designated Account) denominated in USD to be maintained in the Central Bank of Liberia. The funds in the Designated Account shall not be mingled with other funds.
8. There shall be one Project Account denominated in USD to receive financing from the Designated Account and maintained by the Borrower/Recipient in a bank administered by the Project Implementation Unit (PIU).

Section C

1. The Lead Project Agency shall be the Ministry of Agriculture (MoA).
2. Other Project Implementing Parties include Cooperative Development Agency (CDA) as well as the Liberia Agriculture Commodity Regulatory Authority (LACRA), under their respective mandates, and the identified Private Sector Partners.
3. The Project Completion Date shall be the sixth anniversary of the date of entry into force of this Agreement.

Section D

The Financing will be administered and the Project directly supervised by the Fund.

Section E

1. The following are designated as additional grounds for suspension of this Agreement:
 - (a) any institutional changes have been made by the Borrower/Recipient to the Project Steering Committee or the Project Implementation Unit, including the transfer, suspension, or termination of key PIU staff without cause and without the Fund's no-objection, and the Fund has determined that such changes are likely to have a material adverse effect on the Project; and
 - (b) the Project Implementation Manual, or any provision thereof, has been abrogated, waived, suspended, or amended without the consent of the Fund and the Fund has determined that this is likely to have a material adverse effect on the Project.
2. The following are designated as additional general conditions precedent to withdrawal:
 - (a) the Project Coordinator, Finance Manager, and Procurement Specialist shall have been duly appointed in agreement with IFAD; and
 - (b) The Project Implementation Manual shall have been approved by IFAD.

- (c) All pending refunds up to the amount of USD 37 791 under the IFAD funded Agriculture Sector Rehabilitation Project (IFAD Grant DSF-8047-LR – and IFAD loan 898-A) as well as the IFAD Grant Support to the Farmers Union Network of Liberia (IFAD Grant IT-67-LR), as communicated by IFAD have been duly settled.

3. This Agreement is subject to ratification by the Borrower/Recipient, which shall be the date of entry into force of this Agreement.

4. The following are the designated representatives and addresses to be used for any communication related to this Agreement:

For the Borrower/Recipient:

Minister for Finance and Development Planning
Ministry of Finance and Development Planning
Broad Street
P.O. Box 10-9013
Monrovia, Liberia

For the Fund:

The President
International Fund for Agricultural Development
Via Paolo di Dono 44
00142 Rome, Italy

This Agreement, dated _____, has been prepared in the English language in two (2) original copies, one (1) for the Fund and one (1) for the Borrower/Recipient.

THE REPUBLIC OF LIBERIA

Authorized Representative

THE INTERNATIONAL FUND FOR
AGRICULTURAL DEVELOPMENT

President

Schedule 1

Project Description and Implementation Arrangements

I. Project Description

1. *Goal.* The goal of TCEP II is to increase income and improve the livelihoods of poor smallholders cocoa producers and their households
2. *Objective.* The Project Development Objective is to improve incomes and climate resilience of smallholder cocoa producers.
3. *Target group.* The Project will target Lofa and other counties⁵ and is expected to benefit around about 15,000 households of which 10,000 households will be cocoa smallholder farmers and the remaining 5,000 rural households will benefit from improved roads, input supplies, market linkages and spillover effects along the value chain. The Project will target former beneficiaries of the Smallholder Tree Crop Revitalization Support Project (STCRSP) as well as other farmers not receiving external support for the development of their cocoa farms. Smallholders who already own cocoa farms are eligible for support in the rehabilitation of their farms. People who do not own cocoa farms already will be eligible for Project support in the establishment of new farms. The 10,000 cocoa smallholders households will be targeted using a self-targeting approach combined with tools to ensure they meet the targeting criteria set by the Project, are members of kuu groups and Farmer Field Schools and are inclusive of youth and women.
4. *Activities.* The Project will adopt a value chain approach to link cocoa farmers, organized at grassroots level in kuu groups and Farmer Field Schools (FFS), to markets and services through cooperatives and Private Sector Partners (PSPs). Building on the achievements and lessons learnt from the IFAD co-financed STCRSP, key features of the project include: (a) the organization of farmers at the grassroots level in order to enhance their bargaining power, (b) the integration of climate change resilience and related institutional capacity building in the approach; (c) focus on the supply chain for new genetic material of cocoa; (d) focus on post-harvest aspects and quality of cocoa; (e) focus on services delivery by the cooperatives to their members; (f) the combination of basic revitalization of plantations with enhanced revitalization and replanting, (g) focus on measures to include women and promote their access to benefits; and (h) the use of a long-term growth path for institutional capacity building of the cooperatives, combined with more systematic institutional capacity building of cooperatives and institutional auditing. TCEP II interventions are designed to enhance the performance of the supplier/producer and buyer terms so that transformational relationships become embedded in sector improvements. Specifically, the three main outcomes of the Project are: (i) Increased quantity and quality of cocoa sold by smallholders; (ii) Improved and climate proofed access to markets; and (iii) improved service provision to cocoa smallholder.
5. *Components.* The Project will consist of the following four components: (i) Revitalisation of Cocoa Plantations; (ii) Rehabilitation and Maintenance of Roads; (iii) Service provision for value chain development; and (iv) Project Coordination, Management and M&E and Policy.

⁵ The Parties may agree, following a technical assessment, to target areas outside Lofa County in accordance with the Project Description.

II. Implementation Arrangements

1. *Lead Project Agency.* The Lead Project Agency shall be the Ministry of Agriculture (MoA) of the Borrower/Recipient, with overall responsibility for the implementation of the Project.
2. *Project Management.* The Programme Management Unit (PMU) of MoA shall supervise the coordination responsibilities and day-to-day implementation of the Project Implementation Unit (PIU), responsible for the implementation of IFAD-financed projects in Liberia.
3. The main institutional parameters shall be as follows. The IFAD-PIU will ensure day-to-day management of the Project. In addition, the Project will also establish a County PIU in Lofa County. Implementation arrangements of the Project will be coordinated with those of the TCEP-I to be implemented in Nimba county. For the revitalization and replanting of plantations, the County PIU will coordinate the mobilization of *kuu* groups and FFS. In addition, Memoranda of Agreement will be signed with PSPs and cooperatives in order to ensure access to markets and services. The Central Agricultural Research Institute (CARI) will be responsible for enhancing the supply chain of improved planting material.
4. *National Steering Committee.* The National Steering Committee (NSC) of TCEP-I and other IFAD-funded projects will also serve as NSC for the Project. The NSC shall orient the strategy of the Project, oversee planning, review progress and impact and ensure linkages with related projects, government services and relevant value chain stakeholders. The PMU will be the secretariat of the NSC. The draft AWPB will be submitted to the NSC for clearance and then submitted to IFAD for comments and final non-objection.
5. *Component Implementation.* The main implementing partners (IP) of the Project will be: (a) the selected cooperatives who will engage in business agreements with the *kuu* groups and FFS; (b) Private Sector Partners who will engage in Public-Private Partnerships with the Project and the cooperatives; (c) the CCARI; (d) other specialized service providers, including consulting firms and NGOs, commercial financial institutions and others. Under Component 1, revitalisation of Cocoa Plantations will mainly take place in Project Years (PY) 1 – 4. For Component 2, the construction, rehabilitation and climate proofing of roads will be prioritized according to the needs of targeted farmers and FMOs as well as priorities from Local Government and guided by the eligibility criteria in the Project Implementation Manual (PIM). The Environmental Protection Agency (EPA) will be responsible for assessing the possible environmental impact. The Project will also promote road maintenance and will engage with Government and the relevant development partners towards reaching an agreement for putting in place a National Road Maintenance Fund. Under Component 3, the approach to enhance the institutional capacity of cooperatives will be demand-driven. Extension and outreach services will be provided through a combination of public and private sector service providers. Service providers shall be taxed according to national legislation.
6. The *coordination, management and M&E of Project activities* will be under the responsibility of the PIU responsible for IFAD-financed projects, reporting to the MoA and the MFDP through the PMU. At the County level, the Project will liaise with the decentralized establishment of the MoA and the Cooperative Development Agency. An MOU will be signed between these parties and the Project in order to define roles and responsibilities. Project staff shall be subject to the applicable tax domestic legislation of the Borrower/Recipient including income tax and social security. The PIU will consolidate an Annual Work Plan and Budget (AWPB) for each Project Year, on the basis of proposals from the County Team. The AWPB will include: (i) a detailed description of planned Project activities during the coming Project year, and the sources and uses of funds thereof; (ii) an 18-months procurement plan for items to be procured through IFAD

financing, and; (iii) indicators and associated targets extracted from the logical framework.

7. *Project Implementation Manual.* The Ministry of Agriculture shall prepare a draft PIM and forward this to the Fund for its non-objection. If the Fund does not comment on the draft PIM within thirty (30) days after receipt, it shall be deemed to have no objection. The PIM, or any provision thereof, may not be waived, suspended, terminated, amended or modified without the prior agreement of the Fund.

Schedule 2

Allocation Table

1. *Allocation of Loan and Grant Proceeds.* The Table below sets forth the Categories of Eligible Expenditures to be financed by the Loan and the Grant and the allocation of the amounts of the Loan and the Grant to each Category. All amounts are 100 % net of taxes, Government contribution and beneficiary contribution. All eligible expenditures belonging to the categories above will be apportioned on a 50:50 *pari passu* basis between the Loan Financing and the Grant Financing.

Category	Loan Amount Allocated in USD	Grant Amount Allocated in USD
I. Works	3 790 000	3 790 000
II. Goods, services and inputs (including Equipment and Materials and vehicles)	370 000	370 000
III. Consultancies, (including Services, Training and Workshops	4 430 000	4 430 000
IV. Salaries and allowances	1 340 000	1 340 000
V. Operating costs	793 000	793 000
Unallocated	1 190 000	1 190 000
Total	11 913 000	11 913 000

2. *Start-up Costs.* To facilitate a prompt start-up, withdrawals of up to USD 200 000 may be made to incur expenditures related to the Project start-up before the satisfaction of the additional general conditions precedent to withdrawal. The start-up activities may include, *inter alia*: (i) Updating of the Project implementation manual including the Financial management , accounting and procurement manual; (ii) Preparation of the first AWPB & procurement plan; (iii) organization of a Start-up workshop; (iv) Fine tune the accounting software as necessary, and (v) finalization of the Agreement/MoU templates to be used with the implementing partners, as well as other activities as agreed with the Fund.

Schedule 3

Special Covenants

In accordance with Section 12.01(a)(xxiii) of the General Conditions, the Fund may suspend, in whole or in part, the right of the Borrower/Recipient to request withdrawals from the Loan Account if the Borrower/Recipient has defaulted in the performance of any covenant set forth below, and the Fund has determined that such default has had, or is likely to have, a material adverse effect on the Programme:

1. *Recruitment of staff.* The Borrower/Recipient shall ensure that PIU staff are recruited in conformity with the PIM or at start-up under procedures otherwise acceptable to the Fund. The recruitment procedures shall follow an open, transparent and competitive process and have qualifications and experience commensurate with their duties. The recruitment process and the appointment of the staff shall be subject to no-objection of the Fund. Whenever IFAD observers participate in the recruitment process, these shall provide their feedback in a timely manner in order to contribute to the recruitment panel decision.
2. *Accounting software.* The Borrower/Recipient shall ensure that the PIU will record Project expenditures in an accounting software acceptable to the Fund throughout the project life.
3. *Transfer of the funds to implementing partners.* The Borrower/Recipient shall ensure that the proceeds of the IFAD financing are not transferred to an implementing partner before i) a proper due diligence on the implementing partner's capacity has been conducted by the PIU and ii) a Memorandum of Agreement between the respective implementing partner and the Project, on behalf of the Borrower/Recipient, has received the Fund's No objection and has duly entered into effect.
4. *Annual independent audit.* The Borrower/Recipient, through the Ministry of Agriculture, will appoint the General Auditing Commission or other independent auditor acceptable to IFAD, under the terms of reference cleared by IFAD, and in line with the IFAD Guidelines for Project Audits. A consolidated audited annual financial statement for the project, together with a management letter on audit observations on internal controls, shall be submitted to the Fund within six (6) months of the fiscal year end. Moreover, the Borrower/Recipient shall ensure that the IFAD funds transferred an implementing partners are part of the annual audit and that the auditors are granted full access to all documentation as may be required.

Logical framework

Narrative Summary	Key Performance Indicators				Means of Verification			Assumptions
	Name (core indicator [CI])	Baseline (Y0)	Mid-Term (Y3)	End Target (Y6)	Source	Frequency	Responsibility	
Outreach								
	Number of persons receiving services promoted or supported by the project ⁶ [CI 1]			64,200	Monitoring report	Quarterly	County-PIU	No major crisis such as Ebola epidemic or external shocks such as hyperinflation, stability within MoA and MFPD
	Corresponding number of Households reached [CI 1.a] ⁷			15,000	Monitoring report	Quarterly	County-PIU	
Goal:								
Increase income and improve the livelihoods of poor rural households farming cocoa on a smallholder basis in Lofa country	% of population below the international poverty line in the North Central region ⁸	72%	67%	62%	Midterm Review Study or Secondary data (LISGIS)	PY3, PY6	IFAD-PIU	<ul style="list-style-type: none"> Institutions are strengthened Government policy supports land acquisition, feeder roads, and private sector inclusion
	Household Food security level ⁹	11.3% moderate and severe food insecurity ¹⁰ .	TBD	TBD	Baseline/ Completion Survey or secondary data i.e. CFSNS, WFP VAM	PY3, PY6	IFAD-PIU	
Project Development Objective:								
Improve incomes and climate change resilience of smallholder cocoa producers in Lofa	# of smallholder farmers who increased the <u>quantity</u> of cocoa sold [CI 1.2.4]	0	5,500	10,000	Baseline/Completion survey	PY1, PY3, PY6	IFAD-PIU (LISGIS)	Commitment of all stakeholders (government, donors, private sector) to

⁶Disaggregated by sex

⁷Disaggregated by Lead (head of household, small enterprise or group)

⁸Household Income and Expenditure Survey, LISGIS 2016

⁹The food insecure people are those that spend more than 60% of their resources on food and have poor or borderline food consumption on combined with those that spend 40-60% of their resources on food and have poor food consumption. The moderately food insecure are the sum of those that have acceptable FCS but spend a very high share (>60%) of their income on food plus those that have borderline consumption and spend 40-60% of their income on food plus those with poor FC but a lower share of expenditure on food (<40%).

¹⁰World Food Program, VAM Report, 2015

Narrative Summary	Key Performance Indicators				Means of Verification			Assumptions
	Name (core indicator [CI])	Baseline (Y0)	Mid-Term (Y3)	End Target (Y6)	Source	Frequency	Responsibility	
	# of smallholder farmers who increased their resilience ¹¹ to climate change	0	<ul style="list-style-type: none"> • 550 • 550 	<ul style="list-style-type: none"> • 4,000* • 4,000** 	Baseline/Completion survey	PY1, PY3, PY6	IFAD-PIU (LISGIS)	
	Average gross sales of cocoa per farm	69US\$	361 US\$	998US\$	Baseline/Completion survey, monitoring data	PY1, PY3, PY6	LISGIS, Coop reports, PSP	
	Farm gates prices as % of ICCO reference price for grade 1	56%	76%	86%	Monitoring reports	Quarterly	County-PIU	
	% of farmers engaged in alternative livelihood activities (plantain, potatoes, groundnut)		75%	100%	Monitoring reports	Quarterly	County-PIU	

Component 1 – Revitalization of cocoa plantations

Outcome 1: Increased quantity and quality of cocoa sold by smallholders	# of productive trees per farmer (yielding >25 pods of cocoa per tree)	0	550	1,100	Baseline/Completion survey	PY1, PY3, PY6	IFAD-PIU (LISGIS)	Land tenure system in project counties does not pose any limitations to project activities Targeted communities are involved and responsive to interventions made
	Percentage of grade 1 cocoa sold		47%	90%	Reports of PSP and cooperatives	Annually	CAC, DAO	
Outputs: Plantation revitalized and climate resilient practices and processing introduced	Ha of cocoa rehabilitated or replanted	2,000 ha	4,134	7,500 ha	Reports from DAO, PSP and Cooperatives	Quarterly	CAC, DAO	
	# groups (FFS) trained in production practices or technologies[CI 1.1.4]	0	220 FFS	400 FFS	FFS officer	Quarterly	County-PIU	

Component 2 – Rehabilitation and maintenance of roads

¹¹ A household will be considered as more resilient to climate change if it is at least: a) using climate resilient practices (adequate shade, diversification, pest and disease control) and cocoa germplasm promoted by the TCEP II; and b) is engaged in a zero deforestation agreement which is monitored. It is estimated that at least 50% of the farmers would reach this level in year 6.

*These farmers will meet all the criteria listed in the above footnote.

**Besides being engaged in a zero-deforestation agreement, these farmers will satisfy at least two of the criteria on the use of climate resilience practices.

Narrative Summary	Key Performance Indicators				Means of Verification			Assumptions
	Name (core indicator [CI])	Baseline (Y0)	Mid-Term (Y3)	End Target (Y6)	Source	Frequency	Responsibility	
Outcome 2: Improved and climate proofed access to markets	Km of roads passable all year (<i>including climate-proofing</i>) round after three years	133.1 ¹² km	413 km	513 km	Reports of CRE	PY1, PY3, PY6	County-PIU, CRE	Targeted communities are involved and responsive to interventions made
Outputs: Rehabilitation and maintenance of roads	# of kilometres of roads constructed, rehabilitated or upgraded, [CI 2.1.6]	0	280km	380km				
	# Number of Road Management Plans (RMP) developed ¹³	0	7	7				
	# of Road Management Committees established and functioning ¹⁴	0	1	1	Reports from DAO, PSP and Cooperatives	Quarterly	CAC, DAO	
Component 3 – Service provision for value chain development								
Outcome 3: Improved service provision to cocoa smallholder	Tonnes of cocoa sold by farmers through their cooperatives and/or PSP	1,000	2,775 tonnes	9,800 tonnes	Reports from Coops and PSP	Quarterly	CAC, DAO	Responsive and interested private sector partners in the cocoa sector
	Average increase of business potential ¹⁵ (improving service delivery to farmers) for supported cooperatives	2.95 (current average business potential of coops in Lofa)	3.8 for 80% and 4.5 for 20% of selected coops	4.5 for 70% and 5 for 30% of selected coops	Reports of PSP and cooperatives	Annually	CAC, DAO	
Outputs: Sustainable cooperatives for marketing of cocoa and provision of inputs	# of rural producers accessing production inputs and/or technological packages [CI 1.1.3]	0	5,500	10,000	Reports from Coops and PSP	Quarterly	CAC, DAO	

¹²STCRSP achievement.

¹³Levelling/grading, heaping with maroon and compacting, Opening waterways / construction of culverts, patching potholes, sweeping, slashing, clearing excess vegetation.

¹⁴Based on an average road extension of 7 km (from STCRSP: 133 km for 19 roads) and given that each road will be provided with a RMC, a total of 56 RMCs will be established.

¹⁵Business potential is a composite index to assess the level of development of cooperatives (developed by SCOPEinsight).